

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	80 (2008)
Heft:	3
Artikel:	Administrateur de la coopérative d'habitation Mon Logis depuis 1961 et syndicaliste de la première heure, René Jeanneret a passé sa vie à réaliser comme il dit "un certain nombre de choses"
Autor:	Gobbo, Stéphane
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-130153

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



René Jeanneret.

l'on veut incarner l'histoire de cette société basée dans le quartier de Serrières à travers une personne, il est un homme, un syndicaliste de la première heure, qui est incontournable: René Jeanneret, qui travaille encore quelques heures par semaine en qualité d'administrateur délégué dans le but de faire bénéficié Mon Logis de son expérience. Et dire qu'il avait pris une retraite anticipée en 1992...

«Je suis là un petit moment le lundi matin, c'est tout», assure-t-il avec le sourire en admettant que Mon Logis est pour lui un véritable hobby. «Et aussi, c'est vrai, lorsqu'il y a des séances ou des problèmes spécifiques. En prévision d'une loi sur l'aide au logement qu'est en train de mettre sur pied le Canton de Neuchâtel, une loi cadre et un règlement d'exécution ont par exemple été élaborés. Or quand j'ai obtenu ce règlement, j'ai vu que la pauvre commission faisait totalement fausse route, qu'elle n'avait rien compris. Alors j'essaie actuellement, avec le Conseil d'Etat et le responsable de l'Office cantonal du logement, de redresser la barre. Mais faire admettre à une commission groupant des politiciens qu'elle a fait fausse route, ce n'est pas du gâteau!»

Apprentissage d'ébéniste

Passionné, René Jeanneret l'a été toute sa vie. Mais au fait, comment en est-il arrivé à consacrer une grande partie de celle-ci à Mon Logis, en marge de son travail de syndicaliste? «Je suis né à Neuchâtel le 12 août 1929. J'ai fait l'école primaire puis un apprentissage d'ébéniste; j'ai alors pratiqué un moment en Suisse allemande. Je suis ensuite allé une année en Suède, dans les années 50, avant de revenir à Neuchâtel, où je me suis marié et ai fondé une famille. Comme mon père était l'un des fondateurs du syndicat FCT, à la Coop de Neuchâtel, j'ai toujours entendu parler de syndicalisme.» C'est alors que les choses se précipitent. Membre de la FOBB (Fédération ouvrière du bois et du bâtiment), le Neuchâtelais va trouver le secrétaire du syndicat, le futur conseiller d'Etat et cofondateur de Mon Logis Fritz Bourquin (qui deviendra directeur général des PTT entre 1970 et 1975), pour lui donner sa démission lorsqu'il fait le choix de devenir courtier en assurance. Mais après lui avoir résumé son parcours et les

Administrateur de la coopérative d'habitation depuis 1961 et syndicaliste de la première heure, René Jeanneret a passé sa vie à réaliser comme il le dit «un certain nombre de choses».

La coopérative d'habitation neuchâteloise Mon Logis a 60 ans. Un bel âge. «La vie commence à 60 ans», chantait d'ailleurs Tino Rossi. Si

raisons de son choix, il se voit proposer à sa grande surprise le poste de délégué syndical. Fonctionnant aux défis, il accepte.

«Mon travail consistait à syndiquer les travailleurs qui étaient sur les chantiers», se souvient-il. «Dès 1955, lorsqu'ont été construits les immeubles de la première action HLM du canton de Neuchâtel, j'ai commencé à collaborer à Mon Logis. Je suis ensuite devenu responsable d'un groupe d'immeubles à la rue de l'Orée, où j'habitais. Et lorsque Fritz Bourquin, qui était comme moi ébéniste de formation et que je considère comme mon maître à penser, a été nommé au conseil d'Etat en 1960, je l'ai remplacé en tant que secrétaire de la section neuchâteloise de la FOBB. Puis, le 1^{er} juillet 1961, j'ai été nommé administrateur délégué de Mon Logis. J'ai repris cela au pied levé, en autodidacte total.»

Canton et Confédération

«Dans le fond, Mon Logis a été créé d'une façon spéciale», poursuit René Jeanneret, qui s'illumine dès qu'il évoque cette coopérative devenue son hobby et qu'il connaît depuis sa fondation. «On avait d'abord créé une coopérative de menuiserie, puis, lorsqu'il a fallu se diversifier, on a commencé à penser à fonder une coopérative d'habitation. Le premier immeuble a été construit en 1948 à la rue des Charmettes. A cette époque, je travaillais en Suisse allemande et, durant une période de battement, j'en ai profité pour venir construire les claires-voies de toutes les caves et galetas.» Sa rapide croissance, Mon Logis la doit alors «à la politique des autorités neuchâteloises, très différente de celles des autres cantons». Notamment à des prêts de 90% de la valeur d'un immeuble avec des intérêts très bas et des annuités fixes permettant de bons amortissements.

Si René Jeanneret salue l'impulsion positive qu'ont donné les autorités neuchâteloises à Mon Logis, il n'est pas contre pas tendre envers l'actuelle politique fédérale: «Les logements les plus chers que nous proposons sont ceux pour lesquels nous avons dû obtenir l'aide fédérale. Celle-ci a des effets pervers qui sont abominables. J'avais fait une simulation où l'on voit qu'un loyer qui après construction est de 1400 francs, termine après 25 ans à 2817 francs avec l'aide fédérale. Car, si pendant dix ans les aides fédérales viennent s'ajouter au prix de construction, la Confédération exige ensuite le remboursement avec intérêts composés. Sur la Riviera vaudoise ou à Genève, compte tenu que les autres loyers augmentent

aussi vite que l'aide fédérale, les propriétaires n'ont pas de problème à appliquer le plan des loyers de l'aide fédérale; à Neuchâtel, on ne peut pas le faire.»

Semaines trop courtes

Lorsque René Jeanneret décide en 1992 de prendre une retraite anticipée, la branche du bâtiment est frappée de plein fouet par la crise. «Entre 1993-1994, le secteur a perdu environ 2000 travailleurs dans le canton. Cette crise économique était la suite de la crise horlogère de 1975, au cours de laquelle ce sont 30 000 emplois que Neuchâtel avait perdus.» A cette époque, la comptabilité de Mon Logis se faisait au siège de la FOBB; l'administrateur n'avait qu'une secrétaire employée à temps partiel. C'est alors qu'un employé du syndicat UNIA succède à René Jeanneret, qui reste néanmoins membre du conseil d'administration. Un remplaçant qui ne fera pas long feu. «Car il a commis quelques bêtises à UNIA et a été renvoyé du syndicat avec son comptable», explique René Jeanneret. «Mais heureusement, on a constaté qu'il n'y avait eu aucune malversation à Mon Logis.» Conséquence de ces «bêtises», le conseil d'administration décide de se libérer du syndicat et aménage de nouveaux bureaux tout en engageant une comptable. De cet épisode malheureux, le Neuchâtelois, redevenu entre-temps administrateur à 60%, garde une règle d'or: «Vous devez avoir une gestion absolument impeccable au centime près.»

«Dans une vie, on essaie de réaliser un certain nombre de choses», résume-t-il simplement lorsqu'on lui demande quelle est sa plus grande fierté, tout en soulignant que pour lui les semaines ont toujours été trop courtes, même s'il a souvent travaillé entre 50 et 60 heures. «Et j'ai réalisé un certain nombre de choses qui vont dans le sens de la formation et de l'aide aux travailleurs, sous une forme ou sous une autre. J'ai par exemple été parmi les trois individus qui



PHOTO: PIERRE HAUSER

La Jonchère 18, aux Hauts-Geneveys,
la dernière transformation réalisée par Mon Logis.

ont créé le Centre de formation professionnel du bâtiment, à Colombier.» Et le très actif retraité d'insister sur un dernier point: la confiance. «C'est une notion primordiale. Toute ma vie, j'ai dans le fond négocié les salaires et les conditions de travail des travailleurs, ainsi que les conventions collectives. Et chaque fois qu'un entrepreneur ne respectait pas la convention, je le lui ai fait payer; et je peux vous dire que j'ai récupéré des dizaines de millions de francs de cette façon. Il m'est même arrivé, avec le secrétaire patronal, de donner pendant une semaine la paye aux ouvriers qui s'étaient fait spolier depuis des années. Et quand l'avocat d'un entrepreneur vient un vendredi à midi vous apporter un demi-million sur votre bureau, de l'argent volé aux travailleurs, c'est une belle satisfaction!»

Texte: Stéphane Gobbo
PHOTO: STÉPHANE GOBO

PUBLICITÉ

**Courant fort et faible, service de dépannages et entretien
Télécommunication, réseaux informatiques
Conseils, projets, devis sans engagement**

DÉPANNAGES 24 / 24 H

**Ch. de la Tour-Grise 4 – 1000 Lausanne 20
Tél. (021) 623 35 35 - Fax (021) 623 35 36
Notre site : www.cielelectricite.com**

Installations Electriques Lausanne



Reg. Nr. 13147

ciel